

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Commune d'Othis

DECISION DU MAIRE

N° 2024/05/09D

OBJET : M. 2024-013C- Contrat pour un abonnement à l'application « PanneauPocket » de la société CWA Entreprise - Approbation.

Le Maire de la Commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 janvier 2024 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU le devis n°D-07052024-25763 de la société CWA Entreprise sise 287 rue André Philip – LYON (69003) proposant une application mobile permettant à tous citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la Commune,

Vu le budget communal,

DECIDE

Article 1er. – Un contrat est signé entre la société CWA Entreprise et la Commune d'Othis pour l'ouverture d'un compte et l'abonnement pour une année à l'application « PanneauPocket ». Le renouvellement se fera deux mois avant l'échéance du contrat sur demande écrite.

Article 2.- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la collectivité.

Article 3.- Il sera rendu compte de la signature de ces actes lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4.- Ampliation de la présente décision est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Seine-et-Marne, Madame la Comptable des Finances publiques assignataire de Meaux et notifiée à la société CWA Entreprise.

Fait à Othis, le 13 mai 2024.

Le Maire,

Viviane DIDIER